

Image not found or type unknown



La cessation d'activité d'une société par dissolution volontaire

Actualité législative publié le **08/06/2025**, vu **362 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, petit juriste généraliste bénévole à BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

La cessation d'activité d'une société par dissolution volontaire

La cessation volontaire d'activité concerne les entreprises qui ne sont pas en cessation des paiements. Pour cesser l'activité d'une société, le liquidateur réalise les formalités de dissolution, de liquidation puis de radiation. Des démarches fiscales et sociales sont également nécessaires.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F23744>